DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT DE MONTREUIL-SUR-MER

Commune de CUCQ

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice

29

DELIBERATION N° 6

OBJET

Jardins familiaux chemin du Coin Madame

Création de douze jardins supplémentaires

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le Mercredi 26 juin 2019 à 18 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 19 juin 2019, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Walter KAHN, Maire.

Etaient présents: Monsieur KAHN Walter, Madame LENGLET Evelyne, Monsieur BOMY Didier, Monsieur BASTIEN Jean-Luc, Monsieur LE FICHANT Jean-Louis, Madame NEUVILLE Annie, Monsieur REQUIER Laurent, Madame BARBARA Margarète, Madame NEMPONT Josette, Madame DAMBRON Camille, Madame HIOLIN Caroline, Monsieur FLAHAUT René, Monsieur CZEKALSKI André, Monsieur PANNI Jérôme, Madame BLANCHARD Laurence, Monsieur ABEEL Stéphane, Monsieur DUSANNIER François, Madame BIGOT Catherine, Madame DOUCHAIN Sylvie, Madame MARTEL Céline, Madame LEPRETRE Ketty, Monsieur PRUVOT Jérôme, Madame JUEZ Caroline, Madame LEFEBVRE Laurence, Monsieur KOVACS André, Madame GREBERT Cathy, Monsieur NOFFICIAL Sébastien, Madame BOUCHEZ Martine et Monsieur HERMAN David.

Absents excusés 10 conseillers municipaux rayés ci-dessus.

Pouvoirs: Mr LE FICHANT Jean-Louis pour Mr PRUVOT Jérôme

Mme NEMPONT Josette
Mr PANNI Jérôme
Mr DUSANNIER François
Mme MARTEL Céline
Mme GREBERT Cathy

pour Mr KAHN Walter
pour Mr REQUIER Laurent
pour Mme BIGOT Catherine
pour Mme DAMBRON Camille
pour Mme LEFEBVRE Laurence

Mme BOUCHEZ Martine pour Mr HERMAN David

Monsieur NOFFICIAL Sébastien, Conseiller Municipal, est secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Rural,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 23 mai 2016 relative à la création de huit jardins familiaux sur la parcelle communale cadastrée Section AS n° 70, sise avenue de la Côte d'Opale (D.144) à CUCQ et moyennant une redevance annuelle à 50 €,

Considérant que la commune souhaite aménager douze jardins familiaux supplémentaires sur une partie de la parcelle communale cadastrée Section AS n° 302, sise Chemin du Coin Madame à CUCQ,

Considérant que les douze parcelles jardins familiaux, d'une superficie maximale de 112 m², seront attribuées en priorité aux personnes domiciliées sur la commune et en fonction de l'ordre d'arrivée des demandes,

Vu les interventions respectives de Madame LENGLET Evelyne, 1^{ère} Adjointe, de Madame LEFEBVRE Laurence et Monsieur KOVACS André, Conseillers Municipaux, relatives à l'attribution des jardins familiaux et à l'absence de projet global sur la parcelle,

Sur proposition de son Président,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par le vote suivant :

POUR: 24

CONTRE: 2

ABSTENTION: 0

- <u>DECIDE</u> de créer et d'aménager douze jardins familiaux supplémentaires sur une partie de parcelle communale cadastrée Section AS n° 302, sise Chemin du Coin Madame à CUCQ,
 - FIXE le montant de la redevance annuelle à 75 €,
- <u>AUTORISE</u> l'autorité territoriale à signer les conventions à venir et tout acte découlant de cette décision.

Fait et délibéré à CUCQ, les jour, mois et an susdits.

LE MAIRE, Signé: Walter KAHN Pour copie conforme

> LE MAIRE, Walter KAHN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-216202614-20190626-deliberation6-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/07/2019 Affichage : 26/06/2019

